



ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 17 juin 2017

LISIEUX

PROCES VERBAL

Les Clubs affiliés à la Fédération Française de Football et ressortissant de la Ligue de Football de Normandie étaient régulièrement convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le samedi 17 juin 2017 à 10 h 00 à Lisieux

Cette Assemblée est placée sous la présidence de Pierre LERESTEUX, Président de la Ligue de Football de Normandie, lequel remercie toute l'équipe qui l'accompagne et accueille l'ensemble des clubs.

Il remercie pour leur présence, Mmes Claire ROUSSEAU, Vice-Présidente du Conseil Régional Jeunesse, Sports et Santé, Nathalie PORTE, Conseillère Régionale, MM. Serge TOUGARD, Trésorier Région et 1er Vice-Président C.C. l'intercom Lisieux, Bernard AUBRIL, Maire de Lisieux, Daniel de la CROUEE, Adjoint aux sports de la ville de Lisieux, François AUBEY, Président de la CC de l'Intercom de Lisieux, Jean-Paul SOUBIEU, Vice-Président de la CC de l'Intercom de Lisieux, les Membres du Comité de Direction de la LFN, les Présidents de Commission de la LFN, les Présidents, Dirigeants, Educateurs, Joueurs, Arbitres, les Représentants des médias et les Partenaires de la Ligue.

Il excuse l'absence de MM. Hervé MORIN, Président de la Région, Lionel BOLAND, Trésorier de la F.F.F, Jean-Pierre DESMONS, membre du Comité de Direction de la L.F.N, André SAUVAGE, Président d'Honneur de la L.F.N, Président(e)s de Commissions - Antenne de Caen : Catherine ANDRE, Jean-Claude CHAPILLON, Thierry GRIEU, Jacques LECALIER, Thierry LECARDONNEL, Christophe LECUYER, Didier MOSTEL, Roger PIQUET (présidents de commissions – antenne de Caen) Président(e)s de Commissions - Antenne de Rouen : Pascal BAZIN, David GERVAIS, Gabriel GUERARD, Antoine MAHIEU, Florence LEMAISTRE.

Un hommage, via une minute de silence est rendu pour la disparition de : André BOISGONTIER, Estelle BONHOMME, Alexandre BOULOM, Michel BOURDON, Alan BREANT, Michel CARPENTIER, Serge CHIRON, Maurice DUCHEMIN, Gérard DOUILLE, Claude FAUTRELLE, Albert HEBERT, Romain LEROY, Jacques LEVASSEUR, Lucien NOËL, Pierre PETIT, Fernand RACHEL, Pierre ROCHCONGAR, Michel TANGUY, Frédéric VESPIER, Georges YVRANDE.

Les opérations de pointage, une fois effectuées, permettent de constater que le quorum fixé statutairement pour l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire est atteint.

Sur un total de 810 Clubs affiliés, représentant un total de 5491 voix, 495 Clubs sont présents physiquement ou représentés par pouvoir (61,11% des inscrits), ceux-ci constituant un total de 3091 voix (56,29% des inscrits).



LIGUE DE FOOTBALL NORMANDIE

25, AVENUE NELSON MANDELA - 14000 CAEN
50, RUE ALPHONSE DAUDET - 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY



1 – L'INTERVENTION DE PIERRE LERESTEUX, PRESIDENT DE LA L.F.N.

« Chers amis,

Je souhaiterai tout d'abord remercier Monsieur Le Maire, de recevoir notre Assemblée de Ligue ici à Lisieux, ainsi que Lilian LEBARBEY et tous les bénévoles du CA Lisieux.

Je tiens également à souligner la reconnaissance que nous avons pour le Conseil Régional. Il nous apporte, sous diverses formes, son concours en permanence.

Ce soutien montre son adhésion aux missions éducatives que nous conduisons, et sa reconnaissance à notre contribution à l'animation sportive de la Région et de nos Départements respectifs.

Mes remerciements vont aussi à nos partenaires privés qui nous permettent de donner des moyens à nos projets, je citerai :

- le Cabinet Generali – PEZANT et GRIGNON,
- le Crédit Agricole Normandie et Normandie Seine,
- Vital Epargne,
- les établissements Sparfel,
- Intersport,
- La Poste,
- Volkswagen,
- et HN Sport

Mes remerciements vont également à mes collègues Présidents des Districts du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de Seine-Maritime. Leur collaboration nous permet de travailler pour le bien de tous les Clubs et la conduite de tous les dossiers qui nous concernent.

Je salue également les ex-Présidents de Districts fusionnés sans oublier les Présidents d'Honneur de la LFN, Bernard BACOURT, présents, et André SAUVAGE, excusé. Et enfin, les Présidents de Commissions des différentes antennes qui nous quittent.

Je n'oublie pas non plus toute l'équipe qui m'entoure et là, je voudrai saluer mes collègues du Comité Directeur et des nombreuses Commissions qui fournissent un travail de qualité avec un dévouement bénévole.

Je suis particulièrement fier également, puisque la Normandie sera représentée au niveau national puisque Lionel BOLAND et Michel MALLET sont respectivement Trésorier et Membre du COMEX. Jacky CERVEAU, devient lui, Trésorier de la LFA, et Fredy FAUTREL intègre la Direction Technique de l'Arbitrage.

En revanche, je regrette sincèrement le départ d'Arnaud Doudet qui, après 10 années de collaboration a émis le désir de changer d'air. Arnaud a réalisé un excellent travail au sein de la Ligue de Normandie, et récemment dans le cadre de la fusion. Je sais qu'il pensera toujours à nous et qu'il restera attaché à notre région où il conserve, grâce à son état d'esprit et sa convivialité, beaucoup d'amis. Je lui souhaite le meilleur à tous les niveaux.

Au rayon des départs, Sylvia NATIVIDAD, Secrétaire Technique sérieuse et compétente sur l'antenne de Caen fait valoir ses droits à la retraite.

Comme je vous l'ai déjà dit lors de précédentes interventions, nous entrons dans la phase opérationnelle d'un processus de fusion imposé par la volonté politique dans le cadre de la refonte des Régions françaises.

Je n'ai, bien évidemment, aucun avis à émettre sur la refonte des régions françaises. Ce n'est en aucun cas mon rôle.

Par contre, je le répète, je pense que le mouvement de fusions des Ligues sportives en général et, en particulier celle de football, voulu par le Ministère de la Jeunesse et des Sports de l'époque s'est effectué avec trop de précipitation. La pression générée par les pouvoirs publics nous a contraints à conduire le processus dans des délais extrêmement rapides. Cette pression a été exacerbée par les aspirations hégémoniques des deux anciennes entités, ce qui n'a pas facilité la tâche, et généré des difficultés dans la prise de décisions objectives.

Les 2 ex-Régions fonctionnaient avec des différences culturelles plus ou moins marquées. Comme chacun le sait l'impact culturel d'un rapprochement n'est pas neutre, il touche aux personnes, à leurs habitudes, à leurs certitudes, à leurs convictions. Il touche également à leur mode de fonctionnement et de pensée... L'infléchir, l'harmoniser demande du temps, de la bonne volonté ! La prise de conscience de la primauté de l'intérêt collectif doit s'installer dans les esprits.

Conscient que le facteur humain est fondamental dans la conduite d'un tel projet, que le raisonnement doit trouver sa source dans le discernement et que les décisions prises, ou à prendre, concernent fortement les salariés, les clubs et les bénévoles de la Ligue, j'ai pris la décision de réunir l'équipe du Comité Directeur le temps d'un séminaire. J'ai souhaité créer une dynamique positive, axée sur l'harmonisation, l'objectivité et le rapprochement des Hommes en même temps que celui des entités, parce que le facteur humain est essentiel.

Les relations entre les instances décisionnaires et le fonctionnement interne doivent s'appuyer sur la collégialité. Nous devons agir en équipe, sans clivage, de manière à créer des synergies et ouvrir un véritable espace de concertation dépourvu de considérations personnelles, de territoires ou de nostalgie.

A ma grande satisfaction, le séminaire s'est bien déroulé, la décision issue des travaux menés le montre :

A l'unanimité, les participants ont pris la décision d'établir le siège, le pôle espoirs et le centre technique au centre géographique de la Région. J'en profite pour remercier le Groupe de Travail orchestré par Yves MICHEL.

Nous vendrons donc les sièges actuels, Rouen et Caen deviendront donc des antennes, ce qui aura pour double effet positif :

- de rester géographiquement proches des clubs éloignés
- d'éviter les mobilités géographiques pour l'ensemble du personnel.

La phase opérationnelle de la fusion avance, il faut continuer à se concentrer sur le Football en tant qu'activité sportive !

Je ne vous apprend rien, notre discipline est un véritable phénomène de société, il déplace des foules innombrables, c'est la première discipline sportive. Il tient un rôle important dans l'économie et occupe une place de plus en plus grande dans l'espace médiatique. Les grands clubs suscitent un intérêt et des passions de plus en plus marquées au risque d'oublier le vivier, la matière première sans laquelle cette ferveur ne serait pas animée...

Revenons à ceux pour qui la passion ne se concentre pas seulement sur l'élite, l'événement, la « starisation ». Pensons à ceux qui s'investissent dans les clubs ruraux et dans les quartiers en donnant leur temps, avec les Districts, et qui modestement animent et font vivre des territoires à quelques-uns. Entre amis passionnés, parents de jeunes ou en familles acquises à la priorité du jeu, du vivre ensemble.

Tous ces bénévoles qui consacrent leur temps, à la cause du Football, au lien social, loin des ambitions individuelles, seulement pour l'épanouissement d'une jeunesse saine, rassemblée autour d'un jeu, éduquée par des altruistes.

A tous ceux-là nous devons dire merci pour leur dévouement, leur engagement et le désintéressement de leur action quotidienne, MERCI pour la passion et les valeurs qu'ils transmettent ! Posons-nous la question : « Et s'ils n'étaient pas là, si leur vocation disparaissait ? »

Serions-nous une grande nation de football ? Compterions-nous autant de clubs, autant d'équipes, autant de compétitions ? Que deviendraient nos grands clubs ? Qu'advierait-il du lien social en différents endroits ? Alors donnons-leur plus de reconnaissance, pas de médailles, ils n'en veulent pas ! Apportons-leur ce qu'ils méritent, juste un peu plus d'attention, un peu plus d'empathie !

Je demande donc aux collectivités, aux élus, dans les choix budgétaires délicats qu'ils opèrent en période de restriction, de prendre en compte et de bien intégrer qu'au-delà du club de Foot que l'on subventionne, c'est un pilier de l'animation et de l'éducation, un acteur de cohésion sociale que l'on soutient sur tout le territoire, quelque soit sa situation géographique. Les aides publiques ne trouvent pas uniquement leur raison d'être dans la hiérarchie des championnats avec une dimension de retour d'image ou de participation à des frais supplémentaires. Elles doivent intégrer également une dimension de soutien à l'action, à l'encouragement des bénévoles dans leur rôle éducatif et sociétal.

Voilà pourquoi je me fais l'avocat des Présidents de petits clubs, comme l'on dit, et de toutes celles et ceux qui participent à leur animation !

J'y associe évidemment les Présidents de Districts et leurs équipes, toutes celles et ceux qui, anonymes, participent modestement à l'édification active du Football.

Si je revendique d'être à l'écoute des clubs, cela s'entend dans les limites de l'éthique d'une ligue. Je n'adhère pas à la transgression des règles sportives et administratives, je m'interdis les passe-droits et autres formes de copinage qui nuiraient à l'équité, à l'impartialité dont doit faire preuve notre instance fédérative. Par contre je suis ouvert à tous les clubs pour les aider sur les champs de la formation et de l'information notamment.

La prochaine saison va voir la naissance du National 3, dont je félicite les équipes qui y accèdent, l'USON Mondeville, l'Esm Gonfreville, l'US Alençonnaise 61, Pacy Menilles RC, le FC Saint-Lô Manche, le FC Rouen 1899 et le Bayeux FC qui a décroché le l'ultime ticket dimanche dernier. Il s'agira en fait d'un véritable laboratoire, à partir duquel nous appuierons notre réflexion sur les regroupements progressifs que nous serons amenés à organiser à moyen terme.

S'agissant d'un championnat national, j'en profite pour demander aux clubs concernés, de tout mettre en œuvre pour répondre aux prérequis demandés par la Fédération.

En termes de nouveauté, vous l'avez sans doute remarqué depuis ce matin, la Ligue de Football de Normandie a changé d'identité visuelle ! Nous avons voulu partir sur des bases neuves avec des symboliques très fortes en référence au Football et à la Région. Yannick MIGNOT, le créateur du logo, prendra la parole pour vous présenter ce nouveau visuel dans quelques instants.

Toujours au rayon des avancées, la Ligue a été choisie pour être Ligue Pilote sur la Dématérialisation de la Licence. Nos Clubs « Test » se réjouissent de ce nouveau dispositif, qui comme la Feuille de Match Informatisée, fait avancer notre sport. Soyez rassurés, ce système est simple et vous fera gagner énormément de temps !

En conclusion, il nous reste beaucoup de chemin pour faire renaître la Ligue de Football de Normandie. Une Ligue que je souhaite harmonieuse, qui devienne un ensemble où chaque composante puisse s'exprimer et favoriser l'essor de notre discipline régionale.

Mais une première victoire est déjà connue, c'est l'accueil de la Coupe du Monde Féminine au Havre en 2019. Nous avons travaillé sur ce dossier tous ensemble avec mes camarades du Comité Directeur, en particulier Jacky CERVEAU et son équipe, et nos efforts ont payé ! Le Football Féminin est une priorité et cet évènement sera un véritable moteur pour le développement de la discipline dans les années à venir sur notre Région.

Au-delà du Football Féminin, je n'oublierai pas non plus la Formation en général dans nos priorités. Quelle soit pour les Dirigeants, Bénévoles, Arbitres, Educateurs et bien-sûr Joueurs, nous devons insister sur cet axe. J'en profite pour féliciter la Section Sportive du Lycée Littré d'Avranches qui nous a représenté au Championnat du Monde Scolaire cette année !

Enfin, je pense aux élus et aux vertus de leur coopération. Aux salariés pour qu'ils trouvent le plaisir au travail, aux éducateurs et aux arbitres pour qu'ils continuent leur missions en nous faisant profiter de leurs compétences. Aux clubs et aux Bénévoles pour qu'ils se rassemblent et trouvent la proximité et la convivialité qu'ils attendent.

L'enjeu est clair, le challenge motivant : construire une Ligue forte et homogène, aux valeurs partagées. Une Ligue représentative de la Région Normandie au plan national.

Merci de votre attention ! »

2 – PRESENTATION DU NOUVEAU LOGO DE LA L.F.N.

Yannick MIGNOT, de la Société MYTHS présente le nouveau logo de la Ligue de Football de Normandie. Il rappelle les consignes qui lui avaient été données, à savoir ne pas reprendre les éléments des anciens logos mais repartir sur une nouvelle dynamique qui soit le symbole de la fusion et de la création d'une nouvelle entité. Il devait également prendre en considération le sérieux de l'institution et le côté universel du football.

Il est donc parti de l'image du Drakkar – symbole de la Normandie – et de l'idée de blason qui symbolise l'institution (avec une inspiration prise sur l'idée des blasons américains). Les 5 bandes blanches et rouges symbolisent les districts. Un petit rappel historique est fait quant à l'origine du Football. Ce sport vient de la soule, qui est née en Normandie – d'où la présence du ballon « vintage stylisé ». Par ailleurs, il lui semblait important de capitaliser sur le « N » de Normandie, en reprenant les couleurs de la Région et en capitalisant sur le noir, couleur faisant référence au sérieux de l'institution.



3 – APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14/01/17

M. DESHEULLES, secrétaire général, soumet le PV de l'assemblée générale électorale à l'approbation de l'assemblée. Ce dernier est adopté à la majorité (89,41%).

4 – RAPPORT MORAL

M. DESHEULLES, secrétaire général, fait état de son rapport moral qu'il soumet au vote de l'assemblée générale. Ce dernier est adopté à la majorité (94,34%).

5 – MODIFICATIONS STATUTAIRES

M. DESHEULLES, secrétaire général, présente les modifications statutaires.

Modification de l'article 14.1 avec l'ajout d'un secrétaire général adjoint. Il est procédé au vote. Cette disposition est adoptée à la majorité (92,91%).

6 – PRESENTATION DU BUDGET 2017/218

M. GIFFARD, Trésorier, présente le budget de la Ligue pour la saison 2017/2018. Ce dernier s'est fait sur une hypothèse de licenciés à 110 000 et reste compliqué dans cette année de transition. Il commente le tableau ci-dessous et selon ces prévisions, la Ligue devrait parvenir à terminer l'exercice à l'équilibre.

CHARGES	BUDGET 2017 2018	RESSOURCES	BUDGET 2017 2018
ACHATS ADMINISTRATIFS	436 300 €	RECETTES ADMINISTRATIVES	- 3 088 735 €
Licences, Démissions	316 000 €	Brochures, Livres, Médailles	- 10 600 €
Fournitures Administratives	14 000 €	Licences, Démissions	- 2 645 070 €
Equipement Sportif	15 000 €	Amendes et Cotisations	- 397 565 €
Energie, Combustible, Eau	41 300 €	Produits Divers	- 35 500 €
Objets Promotionnels, médailles	40 000 €		
Variation des stocks	10 000 €	SUBVENTIONS ET PARTENARIATS	- 1 396 482 €
SERVICES EXTERIEURS	755 738 €	Subvention FFF	- 1 071 482 €
Locations	59 130 €	Subvention diverses	- 135 000 €
Entretien et Assurances	576 558 €	Partenariats mécénats	- 190 000 €
Billetterie, frais arbitres, autres	54 000 €		
Personnel détaché	10 700 €	AUTRES PRODUITS DE GESTION	- 358 561 €
Honoraires	25 000 €	Stages	- 192 270 €
Publicité, transport	18 500 €	Journées des Jeunes & billets	- 36 000 €
Services Bancaires	11 850 €	Engagements	- 130 291 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	541 500 €		
Déplacements	165 000 €		
Missions, Receptions, Formations	303 500 €		
Affranch, télécommunications, internet	73 000 €		
		REPRISE ET TRANSFERT DE CHAR	- 43 000 €
IMPOTS ET TAXES	152 829 €		
PERSONNEL ADMINIS. TECHNIQUE	1 888 250 €	PRODUITS FINANCIERS	- 11 849 €
AUTRES CHARGES	906 103 €		
Charges de gestion courante	6 200 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
Subventions versées aux districts	820 403 €		
Subvention diverses	79 500 €		
CHARGES FINANCIERES	3 600 €		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €		
DOT. AMORT. & PROVISIONS	214 000 €		
SOUS TOTAL	4 898 320 €	SOUS TOTAL	- 4 898 627 €
EXCEDENT	307 €	DEFICIT	- €
TOTAL GENERAL	4 898 627 €	TOTAL GENERAL	- 4 898 627 €

Les charges du personnel représente 38%, les services extérieurs 15% et les autres charges et services 30%.

Les recettes administratives représente 63%, les subventions 29% et les autres produits 7%.

M. GIFFARD soumet ce budget au vote.

Ce dernier est adopté à la majorité avec 76,05% des voix.

7 – MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

M. GALLIOT, Membre du Bureau de la LFN, présente les différentes modifications qui ont été adressées aux clubs pour adoption éventuelle. Il a conscience que la lecture devait être fastidieuse, tant la refonte des textes l'a été. Ce fut un long travail qui avait pour objectif d'écrire les textes afin de disposer d'une réglementation unique et commune. Cette dernière s'est basée sur les textes fédéraux, en adaptant certains points aux particularités régionales (ces dernières sont intégrées dans les annexes aux règlements généraux). Pour la réglementation des compétitions, 1 texte est proposé pour les championnats et un autre pour les coupes.

7.1 – Proposition de modifications des annexes

Il rappelle ensuite les modifications de nos textes faites suite à l'assemblée générale de la FFF et qui s'imposent à nous (délai d'appel, certificat médical, dématérialisation de la licence et de la demande de licence – modification des annexes 1, 2, 3, 6, et 10).

Pour ce qui est des annexes traitant des particularités régionales, il expose les différents points :

- Annexe 4 : règlement des terrains et installations sportives
 - o Niveau et norme des terrains requis (FFF)
 - o Terrains impraticables
- Annexe 5 : Dispositions financières
 - o Tarifs, cotisations, engagements,
 - o Droits, pénalités, amendes et frais divers
- Annexe 7 : Obligations des clubs
 - o Obligations 2017/2018 et 2018/2019
 - o Procédures et sanctions
- Annexe 8 : Obligations des clubs - Statut des Educateurs
 - o Complément au Statut fédéral des Educateurs pour les compétitions régionales Seniors R3, jeunes & féminines
 - o Obligations - Dispositions dérogatoires – Procédure - Présence sur le banc de touche
 - o Evolutions 2018/2019 – 2019/2020
- Annexe 9 : Dispositions applicables pour le classement et le départage des équipes
 - o Classement = système de cotation
 - o Départage de clubs dans un même groupe
 - o Départage de clubs de groupes différents

Après avoir précisé les différents points évoqués ci-dessus, M. GALLIOT fait procéder au vote des modifications des annexes. Ces dernières sont adoptées à la majorité (83,77%).

7.2 – Propositions de modifications des règlements des championnats

7.2.1 – Championnats régionaux seniors 2017/2018

R1 – 2 groupes de 12 clubs : 2 accessions et 4 relégations en R2

R2 – 4 groupes de 12 clubs : 4 accessions et 10 relégations en R3

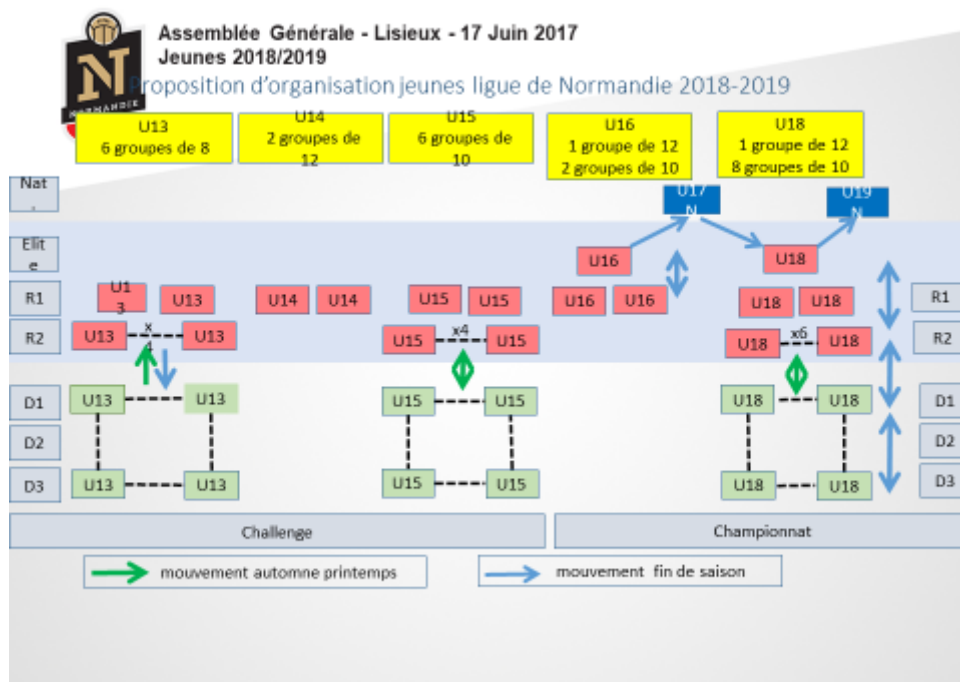
R3 – 10 groupes de 12 clubs : 10 accessions et 25 relégations (10 en Eure et Seine-Maritime et 15 en Districts du Calvados, de la Manche et de l'Orne)

Les horaires sont le dimanche à 15h ou 14h30.

Nocture le samedi à 18h30 pour le R1 et 19h15 (sans excéder 20h30) pour les R2 et R3.

M. GALLIOT soumet ces propositions au vote. Elles sont adoptées avec 89,57% des voix.

7.2.2 – Championnats régionaux de jeunes



M. GALLIOT, après avoir exposé la situation au terme de la saison 218/2019 commente le tableau ci-dessous qui précise le passage de la saison 2017/2018 à la saison 2018/2019.

Assemblée Générale - Lisieux - 17 Juin 2017
Championnats Régionaux Jeunes 2017/2018

SAISON 2017 / 2018			SAISON 2018 / 2019		
DH U19	2 X 12	24	U18 EXCEL	1 X 12	12
PH U19	2 X 10	20	U18 R 1	2 X 12	24
DHR U18	2 X 12	24	U18 R 2	6 X 12	72
DH U17	1 X 10	10	U16 EXCEL	1 X 12	12
DH U17	1 X 12	12	U16 R 1	2 X 10	20
DHR U17	2 X 10	20	U15 R 1	2 X 10	20
PH U17	2 X 10	20	U15 R 2	4 X 10	40
DH U15	1 X 10	10			
DH U15	1 X 12	12			
DHR U15	2 X 10	20			
PH U15	2 X 10	20			

- DH U19 – 2 groupes, 24 clubs :
 - o accède en U19 national – 1 ou 2 clubs
 - o 10 clubs en U18 Excellence
 - o 13 ou 12 clubs en U18R1
- PH U19 – 2 groupe, 24 clubs
 - o 5 ou 6 clubs accèdent en U18R1
 - o 17 ou 16 clubs accèdent en U18R2
 - o 2 clubs sont relégués en District
- DHR U18 – 2 groupes, 20 clubs
 - o 5 ou 6 clubs accèdent en U18R1
 - o 13 ou 12 clubs sont affectés en R2
 - o 2 clubs sont relégués en District
- DH U17 - 2 groupes, 22 clubs
 - o 1 ou 2 clubs accèdent en National U17
 - o 10 clubs affectés en U16 Excellence
 - o 11 ou 10 clubs affectés en U16 R1
- DHR U17 : 2 groupes, 20 clubs
 - o 5 ou 6 clubs accèdent en U19 R1
 - o 13 ou 12 clubs accèdent en U18 R2
 - o 2 clubs relégués en District
- PH U17 : 2 groupes, 20 clubs
 - o 3 ou 4 clubs accèdent en U16 R1
 - o 15 ou 14 clubs accèdent en U18 R2
 - o 2 clubs relégués en District
- DH U15 : 2 groupes, 22 clubs
 - o 16 clubs affectés en U15 R1
 - o 6 clubs relégués en U15 R2
- DHR U15 : 2 groupes, 20 clubs
 - o 2 clubs accèdent en U15 R1
 - o 12 clubs accèdent en U15 R2
 - o 6 clubs relégués en districts
- PH U15 : 2 groupes, 20 clubs
 - o 2 clubs accèdent en U15 R1
 - o 12 clubs accèdent en U15 R2
 - o 6 clubs sont relégués en District
- U14 R1 : 2 groupes de 12 équipes. La constitution des groupes se fera sur appel à candidature sous réserve de disposer d'une équipe dans un championnat régional U15 la saison en cours, de satisfaire aux obligations du Statut des Educateurs (CFF3). En cas d'excédent de candidatures, la sélection se fera selon 7 critères successifs (Nombre d'équipes U13 engagées en N-1, participation au championnat régional U13 en N-1, ...).
- U13 R1 : 2 groupes de 8 équipes
- U13 R2 : 2 groupes de 8 équipes (Caen) - 1 groupe de 8 équipes (Rouen)
 - o Ces championnats sont organisés en 2ème phase (criterium en phase de printemps), avec une accession participative proposée par les Districts
 - o Constitution, origine :
 - Districts du Calvados, de la Manche, de l'Orne : 24 équipes (8 + 16)
 - District de l'Eure : 4 équipes (2 + 2)
 - District de Seine Maritime : 12 équipes (6 + 6)
 - o Réintégration en compétitions des Districts en fin de phase
- Qualifications : Hormis le championnat régional U14, les compétitions sont normalement ouvertes aux joueurs sur 2 catégories d'âge
 - o DH U19 = joueurs U19 & U18 + joueur U17 surclassés
 - o PH U19 = joueurs U19, U18, 5 joueurs U20 + joueurs U17 surclassés
 - o DHR U18 = joueurs U18 & U17 + joueurs U16 surclassés,
 - o DH, DHR & PH U17 = joueurs U17 & U16 + joueurs U15 surclassés

- DH, DHR & PH U15 = joueurs U15 & U14 + joueurs U13 surclassés (3 maxi)
 - R1 U14 = joueurs U14 + joueurs U13 surclassés
 - R U13 = joueurs U13 & U12 + joueur U11 surclassés (3 maxi)
 - Horaires et calendrier : reconduction des règles en cours selon l'antenne.
- M. GALLIOT soumet ces propositions au vote de l'assemblée générale. Elle sont adoptées à 88,72%.

7.2.3 – Championnats régionaux féminins 2017/2018

M. GALLIOT présente la configuration des championnats féminins.

- R1 : 1 groupe de 12 clubs (6 + 6)
 - Accession à la phase d'accession nationale : 1 club
 - Relégation en Régional 2 : 2 clubs
- R2 : Plusieurs groupes de 6 à 12 clubs, selon engagements
 - Organisé en 2 phases
 - Accession en Régional 1 en fin de 2^{ème} phase : 2 clubs
- U18 F (à 11) : 1 groupe de 6 à 10 clubs, selon engagements
 - Sur tout le territoire
 - Organisé en 2 phases, matchs simples
 - Sans accession ni relégation en fin de saison
- U17F (à 11) : 1 groupe de 6 à 10 clubs, selon engagements
 - Organisé en 1 ou 2 phases, matchs simples ou aller et retour
 - Sans accession ni relégation en fin de saison
- U16F (à 11) : 1 groupe de 6 à 10 clubs, selon engagements
 - Sur tout le territoire
 - Organisé en 1 ou 2 phases, matchs simples ou aller et retour
 - Sans accession ni relégation en fin de saison
- Qualifications : Hormis les championnats Seniors, les compétitions sont normalement ouvertes aux joueuses sur 3 catégories d'âge
 - SENIORS = joueuses Seniors F, U20 F, U19 F & U18 F + joueuses U17 F double surclassées (2 maxi)
 - R U18 = joueuses U18 F, U17 F & U16 F (aucun surclassement autorisé)
 - R U17 = joueuses U17 F, U16 F & U15 F (aucun surclassement autorisé)
 - R U16 = joueuses U16 F, U15 F & U14 F (aucun surclassement autorisé)
- Horaires et calendrier :
 - Dimanche 13h ou 15h pour les seniors
 - Samedi après-midi pour les U18f, U17F et U16F

M. GALLIOT soumet ces dispositions au vote de l'assemblée générale. Ces dernières sont adoptées avec 93,34% des voix.

7.2.4 – Championnats régionaux Futsal 2017/2018

- Maintien du système et de l'architecture actuels de la compétition, différents, sur le secteur de Caen et sur le secteur de Rouen
- En fin de saison, organisation d'un barrage entre les vainqueurs de chacun des secteurs donnant accès d'une seule équipe à la phase d'accession nationale
- Après consultation et concertation avec les clubs, mise en place d'un nouveau championnat, commun, en 2018/2019, en 2 phases :
 - une première phase dite de brassage
 - une seconde phase constituée de championnats à 2 niveaux, un groupe Régional 1 et 3 groupes Régional 2

M. GALLIOT soumet ces propositions au vote de l'assemblée générale. Elles sont adoptées à 95,84%.

7.3 – Propositions de modifications des règlements des coupes

M. GALLIOT présente les propositions de modifications pour la saison prochaine avec une structure de règlements identique. Il est également prévu que tout club dont une équipe dispute un championnat régional dans une catégorie est obligatoirement engagé dans la coupe régionale de la catégorie correspondante. Par ailleurs, le recours à la feuille de recette est abandonné.

7.3.1 – Coupe de Normandie Masculine

Les clubs de National, régional et départemental 1 seniors ont l'obligation de participer à une Coupe ainsi que pour la coupe U18, les équipes des CN U19 et championnats régionaux U19, U18, pour les U17, les équipes des CN U17 et championnats régionaux U17 et pour les U15, les équipes des championnats régionaux U15.

Il précise que les joueurs qualifiés sont :

- pour les Seniors : les Seniors, U20, U19, U18 ; U17 double surclassés, limités à 2 ;
- pour les U18 : les U18, U17 & U16 ;
- pour les U17 : les U17 & U16 ; U15 surclassés ;
- pour les U15 : les U15, U14 ; U13 surclassés, limités à 3 ;

Pour ce qui est du déroulement de la compétition, cela s'organise comme suit :

- Seniors :
 - o Du 1^{er} au 6^{ème} tour, organisation en secteurs géographiques
 - o Au 7^{ème} tour, formation de 4 groupes géographiques
 - o Au 8^{ème} tour, formation de 2 groupes géographiques
 - o À partir des 1/8^{èmes} de finale, constitution d'un seul groupe
- Jeunes U18 – U17 – U15 :
 - o Jusqu'aux 1/16^{èmes} de finale constitution de groupes par secteurs géographiques
 - o A compter des 1/8^{èmes} de finale, tirage au sort intégral dans un seul groupe

7.3.2 – Coupe de Normandie Féminine

Participent obligatoirement pour les :

- Seniors : les équipes des championnats Division 1 & 2, Régional 1 & 2 ;
- U18 : les équipes des championnats National U19F, Régional U18F ;
- U17 : les équipes du championnat Régional U17F ;
- U16 : les équipes du championnat Régional U16F ;

Les joueuses qualifiées sont :

- Seniors : Seniors, U20F, U19F, U18F ; U17F double surclassées, limitées à 2 ;
- U18 : U18F, U17F & U16F ;
- U17 : U17F, U16F & U15F ;
- U16 : U16F, U15F & U14F ;

Pour ce qui est du déroulement de la compétition, cela s'organise comme suit :

- Seniors & Jeunes U18 – U17 – U16 :
 - o Jusqu'aux 1/8^{èmes} de finale, constitution de groupes par secteurs géographiques
 - o A compter des 1/4^{èmes} de finale, tirage au sort intégral dans un seul groupe

M. GALLIOT soumet ces propositions au vote de l'assemblée générale. Elles sont adoptées à 92,50% des voix.

7.4 – Statut de l'arbitrage

M. GALLIOT présente les modifications du statut de l'arbitrage avec notamment au niveau fédéral, la période de demande de licence pour les arbitres élargie du 1^{er} juin au 31 août, la détention du certificat médical de non contre indication à la pratique sportive comme suffisante l'année de nouvelle candidature d'un arbitre, et la compensation entre arbitres d'un même club pour la détermination des obligations (tout arbitre ayant effectué jusqu'à 4 matchs de moins que ses obligations peut recevoir la compensation maximum de 4 matchs par un arbitre du club excédentaire (dans la limite de « 1 pour 1 »)).

Pour ce qui est des modifications du statut régional, on peut noter la possibilité de détention d'une double licence pour un arbitre-joueur de plus de 23 ans des catégories inférieures à la Régionale 1. Par ailleurs, la détermination des obligations d'un arbitre pour couvrir son club se fait comme suit :

- 20 matchs et au moins 5 matchs en avril et mai
- 15 matchs pour les « jeunes arbitres » et « très jeunes arbitres »
- 7 matchs pour les arbitres stagiaires reçus avant le 31 janvier
- 10 matchs pour les arbitres-joueurs

M. GALLIOT soumet ces propositions au vote de l'assemblée générale. Elles sont adoptées à 96,95 % des voix.

8 – ELECTIONS DES DELEGUES AUX ASSEMBLEES FEDERALES

Les candidats pour être délégués aux assemblées fédérales sont soumis au vote de l'assemblée générale. Sont d'abord présentés ceux issus de la ligue, des districts et les représentants des clubs nationaux, élus par leur pairs.

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
M. Pierre LERESTEUX	M. Gilbert LEU
M. Jacky CERVEAU	M. Jean-Pierre GALLIOT
M. Sauveur CUCURULO	M. Marc ROUTIER
M. Jean Pierre LOUISE	M. Vincent DUBOURG
M. André LOUP	M. Raymond LAPORTE
M. André MASSARDIER	M. Raynald LEFRANCOIS
M. Bertrand VOISIN	M. Georges DOLD
M. Gilbert GUERIN <small>Représentant des Clubs nationaux</small>	M. Jean Claude LEROY

L'assemblée générale valide ces candidatures avec 92,80% des voix.

Doivent ensuite être élus, 4 délégués (2 titulaires et 2 ou 1 suppléants) sur 5 candidats.

M. Roger DESHEULLES	M. Gilles BELLISSENT
----------------------------	-----------------------------

Ces derniers obtiennent 47,46% des voix.

M. Jean-Luc GIFFARD

Mme Françoise PORTELLO

Ces derniers obtiennent 60,13% des voix.

M. Cyril LEQUESNE

Ce dernier obtient 63,35% des voix.

Sont donc élus parmi ces candidats M. GIFFARD (et Mme PORTELLO en suppléante) et M. LEQUESNE (qui n'a pas de suppléant).

9 – DEMATERIALISATION DE LA LICENCE

M. FARCY présente le nouveau dispositif fédéral qui a été largement développé lors des réunions de secteurs. Il précise que la Ligue a été pilote sur ce dossier et que de nombreuses formations ont permis d'accompagner les clubs. Des webinars ont également été mis en place, ce qui permet à chacun de se former selon ses possibilités et envies (en visu à la Ligue, au District ou via Internet). Les services de la Ligue (licence et informatique) reste à la disposition des clubs pour tout problème ou questions éventuelles.


L'ordre du jour étant épuisé, M. LERESTEUX remercie les clubs présents de leur implication dans l'animation du football normand et précise qu'il a conscience de l'immense travail qu'ils font. Il les invite à prendre un verre de l'amitié et clos cette assemblée générale.

Le Président,



Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général



Roger DESHEULLES